



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fertilité

Question écrite n° 16646

Texte de la question

M. Marc Delatte interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le sujet de la prévention de l'infertilité. S'il n'existe pas de données précises sur l'évolution de la fertilité en France, des chiffres alarmant. Ainsi, la concentration moyenne de spermatozoïdes dans le sperme a diminué de moitié depuis les années 70 et 24 % des couples ne parviennent pas à concevoir d'enfant après un an sans contraception. Par ailleurs, le recul de l'âge de la maternité (à 28 ans et 5 mois aujourd'hui contre 24 ans dans les années 70) pose question lorsqu'on sait que l'activité ovocytaire diminue drastiquement après l'âge de 35 ans. L'évolution des techniques médicales ouvre de nombreuses perspectives. 1 enfant sur 30 est ainsi conçu grâce à une technique d'Aide médicale à la procréation (AMP). Si la conservation ovocytaire reste pour le jour interdite en France, elle permet toutefois à des personnes atteintes de certaines pathologies de décaler dans le temps leur possibilité de fécondation. Toutes ces techniques médicales posent de nombreuses questions éthiques mais quels que soient les choix qui seront faits, il semble nécessaire d'améliorer la prévention et l'information des patients sur l'infertilité. Il pourrait notamment être envisagé de proposer à tous les jeunes adultes une consultation gratuite chez le médecin généraliste ou le gynécologue pour évoquer le sujet de l'infertilité et identifier les facteurs de risque. Cette consultation permettrait de détecter les patients à accompagner dans leur volonté d'avoir un enfant et de les informer sur les possibilités à leur disposition. Par ailleurs, le fait de proposer ces consultations sur l'infertilité peut permettre de disposer d'informations plus détaillées sur l'infertilité et ses causes, aidant ainsi à mieux protéger les générations futures. Il l'interroge sur la possibilité de mettre en place des consultations de ce type. Plus largement, il souhaite savoir quelle est l'action du Gouvernement pour lutter contre l'infertilité.

Données clés

Auteur : [M. Marc Delatte](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16646

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2019](#), page 1068

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)